

De la vente de fourrure à la prospérité : Jean Orillat

Sylvie Tremblay

Numéro 27, automne 1991

350 fois Montréal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7934ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, S. (1991). De la vente de fourrure à la prospérité : Jean Orillat. *Cap-aux-Diamants*, (27), 57-57.

De la vente de fourrure à la prospérité: Jean Orillat

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la traite des fourrures constitue la principale activité économique des marchands de Montréal. Leur champ d'activités comporte souvent deux facettes: ils sont marchands-détaillants et possèdent un magasin où la population se procure des biens importés d'Europe; ils sont aussi marchands-équipiers pour la traite des fourrures, fournissent les biens nécessaires aux voyageurs et acheminent les fourrures dans la métropole.

Montréal, dans une propriété qu'il achète en 1764 de Jacques Quesnel dit Fonblanche.

Les deux mariages que contracte Jean Orillat témoignent des liens étroits qui existent entre la communauté des marchands à Montréal. Il épouse d'abord Marie-Amable Filiau, fille de

dans la salle, on retrouve une table en acajou et une boîte, également en acajou, contenant de la coutellerie en argent, achetée à Londres lors du dernier voyage de Jean Orillat. De plus, un coffre contient de l'or et de l'argent totalisant une somme de plus de 15 000 livres. Pour voir à l'entretien de la maisonnée, Jean Orillat dispose de quatre esclaves noirs, dont la valeur est estimée à 1 900 livres.

Dans le magasin, les marchandises sont diversifiées et témoignent des deux vocations commerciales de Jean Orillat. La population



De ces marchands de la seconde moitié du XVIII^e siècle, dégageons le cas de Jean Orillat. Né à Barbezieux en Saintonge, probablement en 1733, celui-ci descend de Jean Orillat et de Marie Dupuy. Dès son établissement à Montréal, en 1756, il se consacre à la traite des fourrures comme le prouvent des contrats d'engagement qui le conduisent jusqu'à Michillimakinac en 1757. La guerre ralentit ses activités économiques, mais dès 1761, le commerce des fourrures reprend.

En 1763, il forme une première société avec Pierre Cardinal pour la traite au poste de La Baye, aujourd'hui Green Bay, Wisconsin. Cette association dissoute, il en forme une seconde en 1767 avec Jean-Gabriel Cerré, traiteur aux Illinois. Aux termes de ce contrat, Jean Orillat s'occupe de commander les marchandises requises par Jean-Gabriel Cerré chez les négociants Brook Watson et Gregory Olive de Londres et se charge d'écouler les fourrures sur le marché londonien. Cette association connaît un succès mitigé et cesse ses activités en 1771. Trois ans plus tard, en 1774, Jean Orillat se trouve un nouveau partenaire d'affaires: Pierre Foretier. Les deux associés se consacrent à la vente de marchandises de traite aux voyageurs dont ils prennent les peaux en garantie. Parallèlement à ses activités de marchand-équipier, Jean Orillat possède un magasin sur la place du Marché à

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la traite des fourrures constitue la principale activité des marchands de Montréal. (Cartouche de la carte «Inhabited part of Canada... par Lanthier, Londres, 1777».)

François Filiau et de Thérèse Viger, le 29 septembre 1761. De cette union vont naître deux filles, dont une seule survit, Marie-Luce Orillat. Un autre marchand de Montréal, Luc de Chapt de Lacorne, agit comme parrain. Marie-Amable Filiau meurt le 12 avril 1766 à l'âge de 36 ans. L'année suivante, le 29 août 1767, Jean Orillat épouse en secondes noces une cousine de la première épouse, Thérèse-Amable Viger, fille de René Viger et de Marie-Anne Lefebvre. En 1768 et 1772, Thérèse-Amable Viger met au monde deux enfants, Marie-Thérèse et Jean-Michel. Les deux décèdent en bas âge. Jean Orillat laisse donc une seule et unique héritière, sa fille Marie-Luce. Cette dernière épouse Alexis Rhéaume, le premier juillet 1779, peu avant le décès de son père.

Du 19 au 29 juillet 1779, Thérèse-Amable Viger fait procéder à l'inventaire des biens de Jean Orillat par le notaire Pierre Mezière et les arbitres Jean-Louis Carignat et Louis Cavillac. Les biens de la communauté témoignent de l'aisance du couple Viger-Orillat:

de Montréal peut y acheter des vêtements tels bonnets, chapeaux, bas, chemises, culottes, gants, mitaines, cravates et mouchoirs. Il est aussi possible de s'y procurer tout le matériel nécessaire à la confection des vêtements: fil, ruban, ganses à chapeaux, bord de soie, bouton, dé à coudre et du tissu comme du molleton, coton, indienne, serge, calemande, camelot, diable fort, diverses sortes de toile et même du velours et de la soie. Les denrées périssables sont rares: peu d'aliments et de boisson à l'exception du tabac, thé et sucre.

Chez Jean Orillat, on retrouve aussi tout ce qui est nécessaire à la traite des fourrures: couverture, couteau de chasse, fusil, contenant de traite et corne à poudre. On y trouve aussi quelques articles utilitaires tels: plat, cuillère à soupe, bassin, chaudron et marmite. Le magasin sert également d'entrepôt pour les peaux destinées soit au marché montréalais ou prêtes à être expédiées à Londres. Outre le castor, diverses espèces animales comme le chevreuil, le cerf, le caribou, l'ours et le chat sauvage sont disponibles. L'inventaire des marchandises se chiffre à plus de 100 000 livres ce qui démontre bien que Jean Orillat compte parmi les marchands les plus importants de Montréal, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. ♦

Sylvie Tremblay